



[Saguenay-Lac-Saint-Jean](#) | Cyanobactéries

Eaux troubles

Mise à jour le mardi 17 juin 2008 à 15 h 55



(archives)

À un mois du dépôt du plan régional pour la lutte contre les algues bleues, un organisme représentant les riverains se retire du comité régional. L'Association pour la protection du lac Kénogami estime que la région fait du surplace. L'organisme est mécontent du déroulement des travaux.

Selon le président de l'Association, Claude Collard, Québec impose depuis 20 ans une politique qui permet de contrer la prolifération des cyanobactéries. Il indique que les mesures visent notamment à assurer la conservation de la végétation sur des bandes de 7,5 mètres à 15 mètres le long des rives.

M. Collard craint que le comité de lutte contre les cyanobactéries, chapeauté par le Conseil régional de l'environnement, ne produise une coquille vide, en refusant d'imposer cette réglementation dans le plan, qui sera présenté dans un mois.

« C'est la base de tous les plans de cyanobactéries au Québec à l'heure actuelle. C'est la base de celui du gouvernement du Québec. Je ne pense pas qu'on ait à réinventer la roue à savoir est-ce qu'on la met en oeuvre ou est-ce qu'on ne la met pas en oeuvre réellement », souligne-t-il.

Au-delà de ce plan à venir, ce sont les municipalités qui doivent imposer de tels règlements.

Devant Saguenay, qui donne des arbres et suggère de les planter sans mesures coercitives, M. Collard se fait tout de même indulgent. Il voit dans ces mesures un virage dans la bonne direction.